

Projet de loi sur les retraites : vive le progrès social !

Travailler plus longtemps pour gagner moins d'argent : voilà comment on pourrait résumer le projet du gouvernement. C'est en effet ainsi qu'il faut comprendre la décision de ne déclencher les droits à la retraite sans décote que deux ans après l'âge légal de départ (62 ans). Dans le même temps pour les personnels de l'éducation nationale, le fait d'intégrer les primes dans le futur calcul (alors que nous en touchons peu) ne va pas nous avantager bien au contraire. C'est également le cas si le calcul de la pension passe de la prise en compte des six derniers mois à l'ensemble de la carrière. Si on ajoute que désormais ce sont des points (dont la valeur ne nous sera pas connue avant le départ à la retraite) qui fixeront notre pension, on voit à quel point notre vie après le travail va être difficile.

Le gouvernement poursuit donc un but de fond : casser les solidarités collectives. Dans le même temps, il organise, comme ses prédécesseurs, la dégradation massive de nos conditions de travail. Ainsi nous arriverons - au mieux - épuisés à la retraite qui sera pour nous, comme au 19^{ème} siècle, une période de pauvreté et de dépendance. Cela nous ne pouvons l'accepter. **CA SUFFIT.** Il nous faut dès maintenant préparer la grève interprofessionnelle du 5 décembre, grève qui s'annonce massive et organiser les conditions de sa reconduction. Il est plus que temps d'inverser le rapport de forces.

Toutes et tous en grève à partir du 5 décembre !

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU (E3C) :

3 sessions sont prévues entre la 1^{ère} et la terminale (soit 14 épreuves en lycée général). Les E3C ont plusieurs effets sur nous, nos enseignements et nos élèves :

- elles multiplient les temps d'évaluation au détriment des temps d'enseignement et de remédiation
- elles nous imposent des progressions communes dans un temps contraint
- elle renforce le pouvoir des chef-es qui vont pouvoir choisir les sujets, les correcteurs-trices...

De plus la circulaire suggère que tou-tes les élèves passent les mêmes épreuves en même temps sans l'imposer mais incite à ne pas banaliser... ce qui pose question sur les conditions de passage d'une épreuve comptant pour le bac !

Enfin, la correction, dématérialisée, sera faite sans barème précis, sans corrigé (les sujets seront publics), sans jury mais avec une simple harmonisation. Bref, le bac maison est en marche.

La CGT demande la suppression des E3C et propose aux personnels de s'organiser collectivement pour refuser de faire passer les épreuves de janvier.

Lycées éducation prioritaire ... Seulement si le recteur ou la rectrice le veut !

Si le ministre retient les préconisations du rapport Azema/Mathiot, les lycées relevant de l'éducation prioritaire n'auront plus de cadre national (critères pour intégrer un dispositif, moyens supplémentaires alloués).

Tout cela sera décidé au niveau académique. Attendons-nous au tarissement des moyens.

De plus, cela signifie que, dans certaines académies, certains lycées pourraient être prioritaires quand d'autres établissements du même profil ne le seraient pas ailleurs ! **Bonjour l'inégalité !**

